



**HAL**  
open science

## Champ(s) de formation Biologie, chimie, santé et STAPS

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un champ formations. Champ(s) de formation Biologie, chimie, santé et STAPS. 2017, Université de Limoges. hceres-02026652

**HAL Id: hceres-02026652**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02026652v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des  
formations



Rapport

Champ de formations  
Biologie, chimie, santé et STAPS

Université de Limoges

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 06/07/2017

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des  
formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

*Au nom du comité d'experts,<sup>2</sup>*

Roger Durand, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

## Rapport réalisé en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

### Présentation du champ

Le champ de formations *Biologie, chimie, santé et STAPS* (sciences des activités physiques et sportives) - BCSS - regroupe des formations de l'Université de Limoges issues de quatre de ses composantes : Faculté des sciences et techniques, Institut universitaire de technologie (IUT) du Limousin, Faculté de pharmacie, Faculté de médecine. Il regroupe 14 formations en sciences: trois licences générales, neuf licences professionnelles, deux mentions de master auxquelles s'ajoutent après une première année commune aux études de santé (PACES), les formations en santé de médecine, pharmacie et maïeutique (diplômes de formation générale (DFG) valant grade de licence et diplômes de formation approfondie (DFA) valant grade de master).

A l'issue d'un travail d'autoévaluation des formations entre l'automne 2014 et le printemps 2016, l'Université de Limoges a décidé de présenter son offre de formation en cinq champs :

- *Droit, économie et gestion ;*
- *Sciences et ingénierie des systèmes, mathématiques, informatique ;*
- *Sciences des matériaux, génie civil, habitat ;*
- *Biologie, chimie, santé, STAPS ;*
- *Arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales, éducation.*

Ces champs nouveaux se substituent à l'organisation en quatre domaines présentés dans le précédent contrat d'établissement 2012-2017.

### Synthèse de l'évaluation des formations du champ

#### Objectifs des formations et positionnement dans l'environnement

Pour les formations de santé, les objectifs et compétences attendues à l'issue des deuxième et troisième années du DFG sont bien décrites dans le dossier mais rien n'indique que les étudiants de médecine et de pharmacie en soient informés, contrairement à ceux du cursus sciences maïeutiques, très clair à cet égard. Les objectifs des DFA (quatrième et cinquième années de formation) sont globalement en adéquation avec les différents métiers et spécialisations attendus. Néanmoins de nombreuses données sont manquantes (ou divergentes) en particulier dans le dossier du DFA en sciences médicales : volumes horaires pour les unités d'enseignement (UE) optionnelles, modalités de contrôle des connaissances pour la plupart des UE, modalités de validation des stages.

La possibilité pour les étudiants des différentes filières de s'engager dans un parcours recherche (master *Sciences de la vie*) est peu détaillée, ne concerne aucun étudiant en sciences maïeutiques et aucune donnée ne permet de connaître le nombre d'étudiants intéressés par cette opportunité en médecine et pharmacie. Cela est regrettable, car l'un des points forts des formations en santé est leur environnement recherche notamment au travers de l'institut GEIST (Génomique, environnement, immunité, santé et thérapeutiques).

Les formations scientifiques à visée professionnelle du champ *Biologie, chimie, santé et STAPS* présentent dans leur ensemble des objectifs clairement définis en termes de débouchés, de métiers, d'emplois visés et de secteurs d'activité. Les compétences à acquérir dans les différentes formations, qu'elles soient de nature scientifique, disciplinaire ou complémentaire et transversale sont en bonne adéquation avec les objectifs des formations et les débouchés professionnels.

Les licences généralistes et les parcours de master à vocation recherche permettent d'acquérir des compétences scientifiques, disciplinaires, complémentaires et transversales qui constituent le socle nécessaire à la poursuite des études en master et doctorat.

Les licences généralistes et les masters du champ de formation bénéficient d'un environnement recherche bien développé dans les domaines de la biologie-santé, de la chimie, de l'environnement et des matériaux. Il est ainsi possible d'envisager de véritables cursus dans le domaine de la chimie, de l'environnement, des sciences de la vie et de la santé (*continuum* de la licence au master et au doctorat). Les licences généralistes s'ouvrent par ailleurs à la professionnalisation en deuxième année de licence (L2) par la possibilité d'intégrer les licences professionnelles des domaines des productions animales et agroalimentaires, des ressources naturelles et de la forêt, de la protection de l'environnement et des activités sportives.

Les neuf licences professionnelles du champ bénéficient d'une forte implication des milieux professionnels des différents secteurs et des collectivités. Ils participent notamment aux équipes pédagogiques et aux conseils de perfectionnement, à l'accueil des étudiants sur les sites, aux projets tuteurés, et aux stages. Cette offre de licences professionnelles est à mettre en relation avec le potentiel économique de l'ex région Limousin et des départements limitrophes de la nouvelle région Aquitaine, notamment dans le domaine de l'élevage bovin et ovin, des industries agroalimentaires, du potentiel forestier, et de l'attractivité de son territoire rural au tourisme et activités de pleine nature.

Les formations du champ peuvent s'appuyer sur plusieurs chaires d'excellence soutenues par la Fondation partenariale de l'Université dans les domaines de la santé, et de l'environnement (cinq pour le secteur santé, trois pour l'environnement). L'Office international de l'eau dispose d'un centre national de formation aux métiers de l'eau sur les sites de Limoges et La Souterraine.

L'Université de Limoges appartient à la communauté d'universités et établissements (ComUE) Léonard de Vinci depuis juillet 2015. En dehors des écoles doctorales, il y a peu de formations mises en commun avec les autres universités de la ComUE. Une spécialité du master *Chimie, contrôle et protection de l'environnement (Qualité et traitement des eaux, QTE)* est cohabilitée avec l'Université de Poitiers où une partie des enseignements est assurée. Le dossier ne donne cependant pas suffisamment d'éléments permettant d'apprécier les bénéfices de cette mutualisation.

La licence professionnelle *Mesure de la qualité des milieux* est également développée à l'IUT de Châtelleraut (Université de Poitiers). Cette coexistence de deux formations identiques sur des sites proches induit une concurrence qui a un impact sur les effectifs de la formation. Une nécessaire concertation dans la ComUE devrait permettre de trouver une solution de différenciation entre les deux licences.

Les spécialités du master *Sciences de la vie et de la santé (Génétique et physiologie (GP), à vocation recherche et Biotechnologie, génomique et biothérapie (BGB), à vocation professionnelle)* ont été développées en cohabilitation avec l'Université de Clermont, antérieurement à l'adhésion à la ComUE. La cohabilitation de la spécialité *BGB* n'est mentionnée qu'une fois dans le dossier, sans que l'on sache si la coopération persiste ou non avec le partenaire. Dans l'ensemble, le dossier ne précise pas si la mobilité étudiante s'accompagne d'une mobilité enseignante et ne donne pas le volume, les modalités d'échanges et autres éléments permettant de mesurer les bénéfices de cette coopération.

La spécialité du master *Sciences de la vie et de la santé, Neuroépidémiologie et parasitologie tropicales* est très largement ouverte au recrutement international (65 % d'étudiants étrangers accueillis) et comporte une mobilité des étudiants obligatoire dans l'un des pays partenaires d'un *consortium* européen, ce qui lui confère une très bonne visibilité. Les institutions associées dans cette spécialité collaborent soit en organisant une UE optionnelle, soit en participant aux UE proposées par Limoges, soit en accueillant des étudiants en stage de recherche. Dans ce cadre, une coopération pourrait être envisagée et organisée, en dehors des établissements européens, avec une université du Sud. Une telle coopération conforterait le rôle de l'Université dans ce domaine.

### Acquisition des connaissances, poursuite d'études et insertion professionnelle

Globalement le programme des enseignements, les modalités pédagogiques et l'organisation de la PACES sont satisfaisants et conformes à l'arrêté d'octobre 2009. Les étudiants bénéficient d'un tutorat mais les modalités précises de fonctionnement de ce dispositif d'aide à la réussite ne sont pas détaillées dans le dossier. Les possibilités de réorientation en cas d'échec aux concours semblent limitées au seul accès à la licence *Sciences de la vie* et mériteraient de ce fait d'être développées. Concernant les flux d'étudiants et les taux de réussite, les données fournies ne sont que globales, sans analyse, ne permettant pas, par exemple, d'apprécier les résultats aux différents concours en fonction des choix initiaux des étudiants.

Toutes les formations mentionnent l'utilisation du numérique comme mode d'acquisition de connaissances en appui des enseignements en présentiel. L'établissement dispose d'une plateforme dédiée. Cependant, les dossiers n'apportent pas toujours les précisions suffisantes (types et proportion des enseignements mis en ligne, en mode interactif ou pas par exemple) qui permettraient d'évaluer plus précisément l'apport des nouvelles méthodes et des nouveaux outils pédagogiques dans chaque formation et leur appropriation par les équipes pédagogiques.

Parmi les formations analysées, ne figurent pas de formations à très petit effectif, l'établissement en ayant fait un critère lors de sa campagne d'autoévaluation. On peut noter cependant des parcours de master avec un faible nombre d'étudiants et observer une érosion des effectifs de certaines licences professionnelles qui devraient s'interroger sur la baisse d'attractivité (mesurée par l'évolution du nombre de dossiers soumis), l'insertion professionnelle et le taux de poursuite d'études qui concerne parfois 20 à 30 % des diplômés. Elles auraient avantage à diversifier leur recrutement notamment vers l'apprentissage et les contrats de professionnalisation, à l'exemple de certaines d'entre-elles. L'importance de la présence et de l'investissement des professionnels dans ces formations peut permettre d'y parvenir. En outre, l'Université de Limoges gère un centre de formation d'apprentis (CFA Sup) qui pourrait aisément être mobilisé sur cet objectif en coordonnant les actions de la Direction de la formation continue (DFC) et du service formation continue de l'IUT.

Certaines licences professionnelles présentent aujourd'hui un recrutement presque exclusif de titulaires de diplôme universitaire de technologie (DUT), brevet de technicien supérieur (BTS) ou brevet de technicien supérieur agricole (BTSA). Les dispositifs de sensibilisation (présentation des licences professionnelles, unités d'enseignement optionnelles) mis en place dans les parcours des licences généralistes ne conduisent pas à un flux significatif d'étudiants de L2 vers ces licences. Ces dispositifs devraient être repensés pour être rendus plus efficaces dans le cadre du nouveau champ de formation.

Concernant l'insertion professionnelle et le devenir des diplômés, l'Université réalise les enquêtes demandées par la tutelle pour les licences professionnelles (à 30 mois) et les masters (à 18 et 30 mois). Des données complémentaires notamment sur le devenir des étudiants titulaires d'une licence ou des données sur des temporalités différentes (à 6 mois ou 12 mois) peuvent s'avérer nécessaires pour affiner l'évaluation de l'insertion. Les équipes pédagogiques des formations réalisent parfois ces enquêtes et en fournissent les résultats. Un cadrage des méthodologies mises en œuvre s'avérerait nécessaire au niveau de l'établissement afin que ces enquêtes répondent aux meilleurs standards pour l'ensemble des formations et permettent des comparaisons entre formations de niveau équivalent (licences, licences professionnelles, masters) et renseignent sur la qualité et le niveau de l'insertion professionnelle. Concernant les masters, les dossiers ne font généralement pas état du taux de poursuite en doctorat des titulaires d'un master recherche (dans les écoles doctorales de la ComUE et hors ComUE) ainsi que du devenir des étudiants en situation d'échec en première ou deuxième année de master (M1 ou M2). En outre, la professionnalisation des masters et les liens ainsi développés avec le monde socio-économique devraient permettre de proposer des contrats CIFRE (convention industrielle de formation par la recherche) en plus des contrats doctoraux classiques.

### Pilotage

Concernant l'évaluation des étudiants et les modalités de contrôle des connaissances, les dossiers ne précisent pas toujours l'existence d'une deuxième session, notamment lorsque le contrôle continu est privilégié. Cette situation qui ne place pas l'ensemble des étudiants de l'Université sur un même pied d'égalité engage la responsabilité de l'établissement.

Un conseil de perfectionnement a été mis en place dans l'ensemble des formations du champ analysé, à l'exception de la licence professionnelle *Diagnostic et aménagement des ressources en eau*. La composition précise de ces conseils ne figure pas toujours dans les dossiers et certains conseils ne comptent pas de représentants étudiants. Il est parfois difficile de distinguer les réunions de l'équipe pédagogique, des jurys et du conseil de perfectionnement. L'établissement devrait veiller à faire respecter les textes qui les régissent (composition, réunion annuelle, conseil par mention de formation et pas par spécialité ou parcours). Concernant leur fonctionnement, les dossiers ne fournissent pas d'éléments permettant de savoir s'ils produisent des recommandations et si les pistes proposées d'amélioration des formations sont réellement mises en place. Un suivi, par la Commission formation de l'établissement, du fonctionnement de ces conseils et de la prise en compte de leurs recommandations serait nécessaire dans une démarche d'adaptation et d'amélioration continue des formations.

Le dispositif mis en place par l'Université d'évaluation par les étudiants des enseignements ne recueille pas des taux de réponse qui soient significatifs et ne permet pas d'alimenter la réflexion des conseils de perfectionnement. Un dispositif plus efficace (recueil des évaluations au cours d'un enseignement obligatoire par exemple) et commun à l'ensemble des formations de l'établissement serait à étudier.

La place de l'international dans les formations du champ reste généralement peu développée, en mobilité entrante comme en mobilité sortante. La co-diplomation avec une université étrangère est proposée pour quelques formations (licence *Chimie* et licence professionnelle *Maintenance des systèmes pluritechniques*, spécialité *Application aux usines et réseaux d'eau*). Les dossiers ne donnent pas de précisions sur le niveau de participation des enseignants dans les jurys des formations à l'étranger, ce qui constituerait un gage de la qualité des diplômes délivrés et ne mentionnent pas l'existence d'une mobilité enseignante entre les universités partenaires. Le développement de l'ouverture internationale des formations devrait également s'accompagner d'une réflexion sur la place de l'enseignement des langues dans les maquettes et la certification des niveaux obtenus.

## Points d'attention

Les données sur l'insertion professionnelle de la licence professionnelle *Tourisme et loisirs sportifs* indique un taux d'insertion de l'ordre de 50 % ce qui conduit à poser la question de la pérennité de cette formation. Il y a lieu notamment de s'interroger sur l'origine des étudiants, le manque de diversité dans le recrutement (provenant presque exclusivement de BTS et de moins en moins de la licence *STAPS*) et le suivi trop lacunaire de leur devenir.

Le dossier d'autoévaluation délivré pour la licence *STAPS* est, par sa qualité et son contenu, d'une indigence telle qu'elle empêche de donner une évaluation argumentée et exhaustive de la formation.

## Avis sur la cohérence globale du champ

La création du champ de formations *Biologie, chimie, santé et STAPS (BCSS)*, de formation récente (2016) résulte de la campagne d'autoévaluation menée à l'Université de Limoges entre 2014 et 2016. S'il est trop tôt pour analyser son bilan, il est possible à travers les éléments du dossier de comprendre les raisons qui ont conduit à cette nouvelle répartition des formations du domaine Sciences et technologie, santé dans trois nouveaux champs de formation dont le champ *BCSS*. Cette nouvelle répartition résulte de la difficulté d'évaluation du domaine initial à cause d'une trop grande diversité disciplinaire des formations. Elle s'est appuyée sur un cahier des charges strict (nombre moyen de formations par champ, champ non cloisonné aux composantes, adossement fort à la recherche). Ainsi le champ *BCSS* est trans composantes (Faculté des sciences et techniques, Faculté de médecine et pharmacie, Institut universitaire de technologie) et bénéficie d'un adossement fort à la recherche. La grande majorité des enseignants-chercheurs qui interviennent dans les formations du champ *BCSS* font partie des équipes de recherche réunies au sein de l'Institut GEIST, fédération de recherche CNRS. Les deux autres champs du domaine Sciences et technologie, santé sont chacun adossés à un institut de recherche. Cette cohérence entre un champ plus ciblé dans les disciplines de formation et un adossement à la recherche reconnue par les grands organismes (Centre national de la recherche scientifique - CNRS, Institut national de la recherche agronomique - INRA, Institut national de la santé et de la recherche médicale - INSERM) lui confèrent sa cohérence. Les formations en santé (médecine, pharmacie et maïeutique) ont très naturellement leur place dans ce champ qui privilégie les formations s'articulant autour de la biologie, de la santé, des sciences de la vie, des ressources naturelles, des activités physiques et sportives et de la chimie dont certaines spécialités concernent la qualité de l'eau et de l'environnement. La coexistence, dans un même champ de formations, de cursus de santé avec des cursus scientifiques classiques lui confère une originalité que l'établissement doit continuer à soutenir.

Les formations professionnelles du champ bénéficient d'une bonne participation d'intervenants du monde économique et d'organismes d'appui ; elles sont en cohérence avec les spécificités du territoire limousin dans les domaines de l'eau et de l'environnement, de l'élevage et de l'agroalimentaire.

Les formations du champ *BCSS* bénéficient des actions menées par l'Université au cours du précédent contrat, considérées comme primordiales, dans l'accompagnement des étudiants, pour leur accueil, l'aide à la réussite et l'insertion professionnelle. Néanmoins, l'établissement devrait veiller à ce que ces dispositifs soient déployés dans l'ensemble des formations. Le dossier ne fait pas état d'actions spécifiques des composantes par exemple qui pourraient être transposées à l'ensemble des formations du champ.

La capacité de coordination et de mutualisation dans le champ *BCSS* existait avant la création du champ dans le domaine Sciences et technologie, santé. En effet, des portails de formation et de mutualisation existent en santé, sciences de la vie, *STAPS* et sciences et ingénierie. Cependant, la définition d'un champ plus homogène recentré autour des instituts de recherche peut créer les conditions pour obtenir plus de cohérence, de coordination et de passerelles entre les

différentes formations. Les équipes pédagogiques auraient avantage à s'en saisir comme d'une opportunité lors de la construction de la nouvelle offre de formation. C'est notamment le cas de la licence *STAPS* qui peut mutualiser davantage avec les formations de santé et la licence *Sciences de la vie*. S'il est indéniable que la spécificité des cursus de santé rend difficile la mutualisation des enseignements avec les autres formations du champ, des mutualisations restent cependant possibles entre les formations de chimie et le cursus de pharmacie.

### Recommandations :

Si l'organisation des différentes années d'études en sciences (licences générales et professionnelles, masters) et en santé (DFG dont PACES, DFA) semble cohérente et en accord avec les textes réglementaires, de nombreuses informations et de multiples indicateurs sont absents de certains des dossiers présentés, ce qui nuit à leur évaluation exhaustive.

Quatre mesures devraient être mises en œuvre en priorité :

- Un meilleur suivi de l'insertion professionnelle, avec des temporalités différentes de celle des enquêtes nationales.
- La mise en place d'un système efficace d'évaluation par les étudiants de tous les enseignements et stages.
- La mise en place de véritables conseils de perfectionnement et le suivi de la prise en compte de leurs recommandations.
- L'instauration d'une authentique procédure d'autoévaluation pilotée au niveau de l'Université.

De plus, les autres points d'amélioration suivants devraient également retenir l'attention de l'établissement :

- La mise en place d'un véritable pilotage au niveau du champ qui engage le développement de mutualisations et passerelles entre tous les parcours.
- La poursuite du développement de l'ouverture à l'international pour la recherche et les formations.
- La mise en place d'un suivi efficient du devenir des étudiants et des diplômés pour toutes les formations.
- Une augmentation des possibilités de réorientation pour les étudiants ayant échoué aux différents concours de la PACES.



# Observations de l'établissement

Limoges, le 22 mai 2017

Alain CELERIER,  
Président de l'Université de Limoges

à

Monsieur le Président du HCERES  
A l'attention de Monsieur le Directeur du Département  
d'Evaluation des Formations  
2 rue Albert Einstein  
75 013 PARIS



Affaire suivie par  
Virginie Lefebvre  
Directrice des Etudes  
Tél. 05.55.14.92.81  
[virginie.lefebvre@unilim.fr](mailto:virginie.lefebvre@unilim.fr)

et Pascale TORRE  
Vice-présidente CFVU  
[pascale.torre@unilim.fr](mailto:pascale.torre@unilim.fr)

Réf :PFIP/DE/ML/1277

OBJET :

**Réponse aux observations sur le rapport d'évaluation du Champ Biologie, chimie, santé et STAPS (BCSS).**

Monsieur le Président,

La gouvernance de l'Université de Limoges et les équipes de formations du champ **Biologie, chimie, santé et STAPS** remercient le comité d'évaluation HCERES et ses différents membres pour le travail d'expertise réalisé et la qualité des échanges.

Le rapport qui en résulte analyse en profondeur le bilan du champ **Biologie, chimie, santé et STAPS** sur la période d'évaluation 2011-2016. En termes de gouvernance de l'établissement, les recommandations constructives formulées correspondent aux conclusions issues de l'autoévaluation que nous avons faites et nous amènent à prendre un ensemble de décisions stratégiques en faveur des formations visant :

- à mettre en place une base de données interactive relative à l'offre de formation, consultable par tous afin d'améliorer l'analyse des populations entrantes et de leur parcours en continu et doter les équipes pédagogiques de tous les éléments statistiques et d'analyse indispensables pour un pilotage efficace de l'offre de formation
- à développer le suivi de l'insertion des diplômés et à améliorer les taux de réponse à l'enquête nationale (actuellement compris entre 55 % et 60%) par la mise en place de nouvelles procédures d'enquêtes
- à accentuer la dynamique en faveur de la mobilité entrante et sortante des étudiants par une poursuite de la communication et de l'accompagnement des étudiants en mobilité et
- à développer l'approche par compétences (formalisation des compétences attendues, déclinaison des diplômes en compétences, mise en place d'une ingénierie pédagogique adaptée et renouvelée et à poursuivre la formalisation des compétences acquises ou en cours d'acquisition par les étudiants via le Portefeuille Expérience et Compétences (PEC) mis en place en 2016
- à renforcer le rôle des conseils de perfectionnement qui, établis par mention, mais aussi au niveau du champ, devront jouer un rôle central en matière de qualité et d'amélioration continue de nos formations, à doter les conseils de perfectionnement, d'un cahier des charges partagé par tous et construit autour d'une liste d'items indispensables et à demander à la CFVU de suivre au plus près l'ensemble de la démarche, d'en vérifier la cohérence et d'en mesurer régulièrement les progrès.

En plus des points essentiels résumés ci-dessus, les responsables de formations ainsi que les responsables du champ souhaitent apporter dans les pages suivantes des réponses aux *points d'attention* soulignés dans le rapport.

La gouvernance de l'Université de Limoges et les équipes de formations du champ **Biologie, chimie, santé et STAPS** se félicitent des appréciations générales positives émanant du comité, notamment celles relatives à la cohérence du champ au travers de

l'appartenance des enseignants-chercheurs à un même institut de recherche (GEIST). Nous avons noté que la coexistence, dans BCSS, de cursus de santé avec des cursus scientifiques classiques confère une originalité que l'établissement doit continuer à soutenir.

Nous nous engageons à mettre en œuvre les démarches visant à satisfaire aux recommandations inscrites dans ce rapport.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.



Alain CELERIER



PJ : page suivante ; liste des erreurs factuelles et remarques complémentaires

Référence : **Champ Biologie, chimie, santé et STAPS**

Eléments de réponse pour les points d'attention soulignés dans le dossier HCERES

**P 6 "Les données sur l'insertion professionnelle de la licence professionnelle Tourisme et loisirs sportifs indique un taux d'insertion de l'ordre de 50 % ce qui conduit à poser la question de la pérennité de cette formation. Il y a lieu notamment de s'interroger sur l'origine des étudiants, le manque de diversité dans le recrutement (provenant presque exclusivement de BTS et de moins en moins de la licence STAPS) et le suivi trop lacunaire de leur devenir."**

Concernant l'insertion professionnelle sur laquelle doit aboutir la LP Tourisme et loisir sportif, il faut bien comprendre que dans le secteur du tourisme et tout particulièrement dans celui des loisirs les emplois sont dans un premier temps souvent saisonniers mais qu'ils restent très souvent la porte d'entrée à des emplois plus pérennes (soit une promotion interne soit en améliorant son cv pour mieux se vendre ailleurs). A ce jour, pour les deux années précédentes (dont j'ai été responsable) le taux d'insertion professionnelle basé sur les emplois CDI ou Saisonniers permanents (emplois proposés depuis deux ans) **serait de 86 et 67%**. Il est donc nécessaire de faire un suivi qui aille au-delà de la seule année post formation.

Ce suivi est incontournable pour l'évaluation mais reste compliqué à réaliser par les composantes. Ainsi, **la FST aura un poste dédié à cela à partir de la rentrée 2017.**

Concernant l'origine des étudiants, la date de rédaction du dossier montre en effet une baisse de la part des étudiants de I2 STAPS (30% en 2014 - 12% en 2015), mais cela n'est pas une tendance car cette année (rentrée 2016) **38% des étudiants viennent de STAPS.**